



BIJE, un nouveau-né dans le secteur bancaire burundais



Le Président de la République, Son Excellence Pierre Nkurunziza a ouvert officiellement mercredi, le 15/04/2020 les activités de la Banque d'Investissement des Jeunes (BIJE). Cette banque a pour objet de contribuer au financement des projets de développement économique initiés par les jeunes organisés en entreprises, en associations et en coopératives de droit burundais. Les festivités se sont déroulées au siège social de la BIJE sis à Musinzira dans la ville de Gitega. Honorable Evelyne Butoyi, Ministre en charge de la Jeunesse a indiqué que le but de cette banque est de réduire le chômage en favorisant la création des opportunités d'emplois par et pour les jeunes sur tout le territoire du pays. La Ministre en charge de la Jeunesse a également indiqué que la BIJE, dans ses missions, fournira l'assistance technique destinée à faciliter le développement des entreprises et/ou coopératives des jeunes, dans le respect des lois et règlements. Dans son dis-

cours, le Chef de l'Etat a indiqué que la mise en place de la BIJE est une opportunité pour la jeunesse de manifester leurs talents dans la création d'emplois en vue d'un développement collectif.

« Le Gouvernement du Burundi est convaincu que la jeunesse est incontournable dans le développement du pays, c'est pour cette raison qu'il a beaucoup tenu compte de cette catégorie de personnes dans l'élaboration du PND2018-2027 », a poursuivi Son Excellence Pierre Nkurunziza.

Étant donné que 60% de la population burundaise est entre 0-25 ans, le Chef de l'État a recommandé à toutes les parties prenantes à investir dans les projets pour le développement de la jeunesse dans tous les secteurs de la vie nationale.



Le Chef de l'Etat a par ailleurs appelé la jeunesse à adhérer aux associations

Sommaire

page

BIJE, un nouveau-né dans le secteur bancaire burundais

1

Les districts sanitaires reçoivent des équipements de laboratoire

2

L'Ombudsman du Burundi appelle à l'encadrement de la population en période pré-électorale

3

Le Ministère en charge des Droits de la personne humaine pose un acte charitable

4

La CENI organise une formation sur l'éducation électorale

5

La CNIDH salue les mesures prises par le gouvernement pour réduire la surpopulation carcérale

6

Les jeunes sont invités à prévenir les conflits électoraux (AJAP)

8

et/ou coopératives pour bénéficier des financements de la Banque d'Investissement pour les Jeunes en vue de mettre en valeur les connaissances acquises à l'école.

A la veille des élections générales 2020, le Président de la République Son Excellence Pierre Nkurunziza a également appelé la jeunesse à ne pas prêter oreille aux personnes malveillantes qui cherchaient à les manipuler.

Le Chef de l'Etat n'a pas manqué de prodiguer des conseils à la jeunesse pour faire preuve de courage, prendre en mains leur destin, savoir résoudre leurs problèmes et fréquenter les écoles des mé-

tiers. Aux concepteurs des programmes, il leur a redemandé de tenir compte de l'employabilité des jeunes.

La Banque d'Investissement pour les Jeunes (BIJE) financera les coopératives ou associations des jeunes à un taux d'intérêt de 7%. Les actionnaires la BIJE sont: l'Etat (15%) et les communes (85%, soit 71 millions chacune) totalisant ainsi 10 milliards Fbu de capital social.

L'idée de cette banque est venue des recommandations de la conférence nationale des jeunes, édition 2016 et le Chef de l'Etat se réjouit de la concrétisation de ce projet ambitieux. (source: www.rtnb.bi)

Les districts sanitaires reçoivent des équipements de laboratoire



Des équipements de laboratoire ont été distribués vendredi, le 10 avril 2020 aux Districts sanitaires du pays. Le Ministre en charge de la Santé Publique, Dr Thaddée Ndikumana a fait savoir à cette occasion, que le Gouvernement du Burundi pose ce geste pour appuyer les activités des nouveaux centres de santé.

Deux cent quatre-vingt onze microscopes avec réactifs d'une valeur d'environ 1 milliard BIF ont été distribués par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida à tous les Districts sanitaires du pays.

Selon le Ministre en charge de la Santé Publique Dr Thaddée Ndikumana, le Gouvernement du Burundi a posé ce geste pour améliorer la performance des laboratoires. Il a précisé que ces équipements vont contribuer dans le diagnostic de certaines maladies notamment le paludisme, la tuberculose et les verminoses.

A cette occasion, Dr Thaddée Ndikumana a fait savoir que ces équipements ont été distribués dans le but de soutenir les nouveaux Centres de Santé qui ont été construits par la population avec l'appui du

Gouvernement afin qu'ils soient directement opérationnels pour pouvoir secourir la population.

Selon toujours le Ministre en charge de la Santé Publique, le paludisme a drastiquement diminué au Burundi après la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide. Le Ministre a précisé que l'on remarque actuellement une diminution de plus de 50 % des cas qui consultent pour le paludisme. Il a également précisé que le Ministère compte redoubler d'efforts pour sensibiliser la population à travers les agents de santé communautaire pour diminuer sensiblement le paludisme qui constitue un frein au développement.

Les chefs de districts sanitaires ont également reconnu que la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide a porté ses fruits.

Le Ministre Dr Thaddée Ndikumana a profité de cette occasion pour rappeler à l'administration à la base de veiller à l'utilisation convenable de ces moustiquaires au sein des ménages.

(Source: www.rtnb.bi)

L'Ombudsman du Burundi appelle à l'encadrement de la population en période pré-électorale



Les représentants de la société civile doivent comprendre que leurs organisations ne sont pas des adversaires des pouvoirs publics, mais des organismes de complémentarité, avec un objectif de promouvoir l'amour et la cohésion sociale. Cette déclaration est de l'Ombudsman du Burundi lors d'un atelier de 2 jours qu'il a organisé à Bujumbura mardi le 14 avril 2020, à l'intention des organisations de la société civile sur leur rôle dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale.

Dans son discours de circonstance, l'Ombudsman du Burundi, Honorable Edouard Nduwimana a indiqué que le rôle de la société civile dans la promotion de la cohésion sociale est très primordiale pour autant que les acteurs de la société civile sont proches des communautés. Néanmoins, il a affirmé sans toutefois verser dans la globalisation que la société civile burundaise a failli à sa mission en voulant se substituer aux partis politiques et en appelant la population à une insurrection en 2015.

Pour l'Ombudsman du Burundi, les représentants de la société civile doivent comprendre que leurs organisations ne sont pas des adversaires des pouvoirs publics, mais des organismes de complémentarité avec un objectif de promouvoir l'amour et la cohésion entre les citoyens.

Il a saisi cette occasion pour appeler les leaders des partis politiques, l'administration et les leaders communautaires, à faire un bloc commun dans l'encadrement de la population en général et des jeunes en particulier durant cette période pré-électorale.

Citant le Directeur Général de l'UNESCO, l'Ombudsman du Burundi a indiqué que la tolérance est un

combat pour la paix, un acte d'humanité que les burundais doivent cultiver et pratiquer chaque jour pour jouir pleinement de la diversité qui les rend forts.

Dans sa présentation, la Vice-Présidente du Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits (CENAP), Madame Nakimana Libérate a indiqué que dans cette période pré-électorale, l'accompagnement des communautés et différents acteurs clés concernés par les élections pour les soutenir dans la préservation de la paix et la sauvegarde de la cohésion sociale s'avère très urgent. Pour la Vice-Présidente du CENAP, le souci majeur est de développer leur capacité d'analyse critique pour les aider à résister aux manipulations durant cette période électorale mais aussi pour les aider à tenir des engagements en vue de la sauvegarde de la paix dans leurs zones respectives.

Madame Akimana Libérate a également fait savoir que cet atelier était une occasion d'identifier des mécanismes de veille pour la lutte, la prévention et la résolution pacifique des conflits durant tout le processus électoral.

Dans une séance d'échanges et débats qui a suivi cette présentation, les participants ont suggéré de mettre en place un cadre de concertation national dans lequel les Organisations de la société civile pourraient échanger sur des sujets chauds et prendre des engagements consensuels pour la préservation de la paix et la sauvegarde de la cohésion sociale.

A la 2ème journée de l'atelier, les participants ont suivi une présentation sur le thème: "Un professionnalisme sans faille comme moyen efficace de la société civile dans la prévention des violences et la consolidation de la paix en période électorale au Burundi".

Le conférencier du jour, Monsieur Eric Ndayikengurutse, Coordinateur du Réseau des organisations des Jeunes en Action (REJA) a indiqué que les organisations de la société civile ont le rôle d'accompagnateurs impartiaux du citoyen. Selon Monsieur Eric Ndayikengurutse, le rôle des organisations de la société civile est aussi d'assurer une communication apaisante. Selon toujours le Président du REJA, le rôle de la société civile est aussi de faire une analyse critique et montrer les propositions d'amélioration de la situation.

Dans sa présentation, le Coordinateur du REJA a également expliqué qu'une organisation profession-

nelle doit collaborer avec les pouvoirs publics, tout en gardant son statut de société civile.

Après échanges et débats, les participants ont formulé des recommandations. Les organisations de la société civile ont recommandé à la CENI de mettre en application les textes juridiques, les conventions signées entre leaders des partis politiques c'est-à-dire la conduite, le code pénal et la feuille de route existants, afin d'éviter le favoritisme et de rester impartial.

Les organisations de la société civile se sont engagées à livrer des messages de paix et de cohésion, à éduquer la population à la tolérance et la sensibiliser à adopter la communication non violente face aux messages divergents ou contradictoires venant des candidats aux élections. Les participants se sont également

engagés à s'investir dans la résolution pacifique des conflits, à former les leaders politiques et les leaders communautaires sur la citoyenneté responsable.

Dans son mot de clôture, l'Ombudsman du Burundi Edouard Nduwimana a indiqué que l'institution de l'Ombudsman s'engage à son tour à œuvrer aux côtés des organisations de la société civile pour renforcer les acquis portés et à apporter sa contribution à toute initiative allant dans ce sens.

Il a rassuré les participants, de l'engagement de cette Institution à encourager et soutenir les efforts de paix et de cohésion sociale au Burundi.

(Source: www.rtnb.bi)

Le Ministère en charge des Droits de la personne humaine pose un acte charitable



Le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre en collaboration avec le fonds d'appui à la protection sociale a effectué mardi, le 14 avril 2020, une descente dans quatre hôpitaux de la Mairie de Bujumbura dans l'objectif de régler les factures des frais d'hospitalisation des personnes vulnérables guéries mais qui sont gardées dans ces derniers par manque de moyens financiers pour régler leurs factures. Un montant d'environ 13 millions a été payé au compte de 14 patients.

La descente a débuté à l'Hôpital Prince Régent Charles où une facture de 4.448.055 Fbu a été réglée pour le compte de 6 patients détenus dans cet hôpital. Le second hôpital visité était l'Hôpital Clinique Prince Louis Rwagasore où une somme de 870.275 Fbu a été payée pour libérer deux patients renfermés dans cet hôpital.

En troisième position, c'était le tour de la Clinique Médico- Chirurgicale Chrétienne où le Ministère en charge des Affaires Sociales a payé 1.495.700Fbu au

compte d'un patient qui était guéri mais qui n'a pas eu cette somme exigée pour avoir le billet de sortie. La descente a été clôturée au Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge où 5 patients ont été libérés après avoir payé une facture de 3.597.589 Fbu.

Au terme de cette descente, le Secrétaire Permanent au Ministère en charge de la protection sociale, Monsieur Félix Ngendabanyikwa a précisé que cette activité rentre dans la mission de ce Ministère. Il a indiqué qu'ils sont venus pour appuyer cette catégorie de vulnérables qui ont été soignés mais qui sont incapables de payer leur facture.

14 personnes sont sorties de l'hôpital en payant un montant de plus de 10 millions a indiqué le Secrétaire Permanent au Ministère en charge des Affaires Sociales.

Monsieur Félix Ngendabanyikwa a en outre signalé que cette activité s'inscrit également dans le cadre de la célébration de la fête pascale où ces gens vont la célébrer dans leurs familles respectives.

Le Secrétaire Permanent au Ministère en charge des Affaires Sociales a aussi indiqué qu'ils ont en train d'accomplir la mission que le Gouvernement a confié à ce Ministère par le biais du fonds d'appui à la protection sociale.

Cette mission est d'accompagner les vulnérables y compris les malades détenus dans des hôpitaux par manque de paiement de frais d'hospitalisation. Il se réjouit de cette activité car les personnes libérées vont contribuer au développement du pays. (Source:

www.rtnb.bi)

Le Burundi accueille plus de 450 rapatriés en provenance de la Tanzanie



Plus de 450 rapatriés sont arrivés jeudi, le 02 avril 2020 au Burundi en provenance des camps des réfugiés de Nduta, Mutenderi et Nyarugusu en Tanzanie.

Ils ont été accueillis à la frontière de Mugina dans la province de Makamba et se sont dirigés vers le centre de transit de Gitara où ils vont passer entre 24 et 48 heures avant de regagner leurs collines respectives.

Le Directeur Général chargé du rapatriement Monsieur Nestor Bimenyimana a tranquilisé la population burundaise que ces rapatriés ne souffrent pas du COVID-19 parce que du côté tanzanien, il ya des équipes médicales qui vérifient que ceux qui rentrent sont en bonne santé de même que du côté burundais où 2 équipes celle du Gouvernement et de la GVC (Gruppo di Volontariato Civile) vérifient s'ils n'ont pas le COVID-19.

Monsieur Nestor Bimenyimana a demandé à ces rapatriés de vivre en harmonie avec ceux qui sont restés dans les collines et de s'associer avec eux dans les travaux de développement.

Avant de regagner leurs collines respectives, ces rapatriés reçoivent un paquet retour composé de vivres, du matériel de ménage et un peu d'argent

(Source: www.rtnb.bi)

La CENI organise une formation sur l'éducation électorale



La Commission Electorale Nationale Indépendante CENI a organisé depuis lundi, le 13 avril 2020, une formation sur l'éducation électorale à l'endroit des membres des CEPI (Commission Electorale Provinciale Indépendante) et des CECI (Commission Electorale Communale Indépendante) de la mairie de Bujumbura.

Selon Dr Pierre Claver Kazihise Président de la CENI, cet atelier de formation en éducation électorale 2020, vise le renforcement des capacités des formateurs qui vont à leur tour former les membres des bureaux de vote à la base afin qu'ils puissent conduire le vote comme il faut. Il s'agit aussi de l'éducation électorale de la population. Et d'ajouter que ces formations sont entrain d'être données dans toutes les provinces du pays.

Selon lui , à parti du 15 avril, les membres des CECI vont descendre jusque sur les collines et dans les quartiers pour montrer à la population les spécimens des bulletins de vote et expliquer aux électeurs comment ils vont voter, que cela évitera qu'il y ait beaucoup de bulletins nuls.

Dr Pierre Claver a également indiqué que tout le matériel lourd est déjà arrivé dans les CECI et recommande aux responsables de ces structures décentralisées, de vérifier avec vigilance si toutes les conditions sont réunies. La CENI transporte le matériel en deux temps, en premier lieu le matériel lourd (qui se trouve déjà au niveau des communes) et le matériel qu'on appelle « sensible » qui doit être déployé en dernier lieu quand il reste très peu de jours avant les opérations de vote et qui va donc être déployé le moment venu, a souligné le président de la CENI.

Dr Pierre Claver Kazihise a profité de l'occasion pour lancer un message à tous ceux qui sont chargés de déployer le matériel nécessaire pour les élections de 2020 d'être attentifs. Il faut qu'à chaque niveau ils fassent des contrôles et vérifient le nombre et la qualité du matériel afin que les élections se déroulent sans aucun souci au niveau des bureaux de vote, a-t-il insisté. Le Président de la CENI a précisé qu'au niveau national le contrôle

est fait et il demande un contrôle rigoureux au niveau provincial, communal et au niveau des bureaux de vote afin qu'au jour du vote il n'y ait pas de surprise d'un manque de matériel quelconque ou autre. La

population électorale est estimée à plus de 5.100.000 qui voteront dans plus de 14.600 bureaux de vote sur toute l'étendue de la République du Burundi. (source: www.rtnb.bi)

La CNIDH salue les mesures prises par le gouvernement pour réduire la surpopulation carcérale



Le Président de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH), Dr Sixte Vigny Nimuraba a présenté ce mercredi le 15 avril 2020, à l'Assemblée nationale, le rapport annuel de 2019.

Lors de la présentation de ce rapport, il a indiqué que ladite commission a effectué 13 visites dans les prisons et a fait le suivi des cas individuels.

La CNIDH déplore une surpopulation carcérale. Le Président de la CNIDH a souligné qu'avec une capacité d'accueil de 4.194 personnes, le taux d'occupation dans toutes les prisons était de 273,3% au 27/12/2019. Selon toujours Dr Nimuraba, il s'observe aussi une tendance à la détention prolongée, car sur un total de 11.464 prisonniers, 5224 étaient encore en détention préventive, soit 45,5%.

Les prisonniers qui sont victimes de la lenteur judiciaire sont particulièrement ceux dont les dossiers sont devant des juridictions d'appel, ceux qui ont été transférés en provenance d'autres prisons et les coaccusés incarcérés dans les différentes prisons.

Il a précisé que malgré cela, la CNIDH salue les mesures positives souvent prises par le Gouvernement pour réduire la surpopulation carcérale. Il cite le décret N° 100/08 du 23 janvier 2019 portant mesures de

grâce présidentielle, qui a fait que 2.381 personnes détenues étaient déjà sorties des prisons jusqu'au 9 décembre 2019, tandis que 414 autres avaient déjà bénéficié de la réduction des peines.

En ce qui concerne les droits des personnes âgées, le PND 2018-2027 réserve une place de choix aux personnes âgées dans le volet " protection sociale ". Toutefois, la pension accordée aux personnes retraitées reste dérisoire par rapport au coût actuel de la vie et aux besoins réels des retraités dont la prise en charge médicale, a-t-il ajouté.

Concernant l'état des lieux de la situation d'albinisme au Burundi, il souligne que l'organisation des personnes atteintes d'albinisme note une amélioration en ce qui concerne la scolarisation des enfants albinos ; mais que la CNIDH déplore la situation des albinos qui ont dû quitter leurs domiciles pour se réfugier dans des endroits protégés.

Il n'a pas manqué de préciser que dans son action, la CNIDH a fait face à diverses contraintes et difficultés dont l'insuffisance du budget ordinaire de fonctionnement, les ressources matérielles et humaines, ce qui fait que cette dernière n'a pas encore pu ouvrir les bureaux provinciaux comme prévu par l'article 3 de la loi créant la commission. (source: www.abpinfos.com)

Les jeunes sont invités à prévenir les conflits électoraux (AJAP)



L'Association pour une Jeunesse Africaine Progressiste (AJAP) a organisé mercredi, le 15 avril 2020 dans la province de Gitega, un atelier de formation sur le thème : "le comportement des jeunes au regard du respect des droits de l'homme avant, pendant et après les élections de 2020". Les participants à cette séance étaient des jeunes affiliés aux différents partis politiques et de la société civile burundaise.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Eric Nsengimana a indiqué que l'objectif de la formation de ces jeunes est de contribuer à la prévention des conflits électoraux afin de garantir l'assurance de la liberté, du renforcement de la cohabitation pacifique et de la démocratie à travers les élections libres, transparentes et apaisées en 2020. Selon toujours le Représentant de l'AJAP, cette atelier de formation vise aussi la promotion

de la bonne gouvernance, la culture de la paix et la consolidation de la démocratie au Burundi.

Monsieur Eric Nsengimana invite les jeunes à rester calmes, unis et à vivre en harmonie malgré leur diversité tout en continuant à vaquer aux travaux de développement. Lors de l'atelier de formation qui a duré trois jours, les participants ont échangé sur différentes thématiques comme l'introduction aux droits de l'homme, les droits et libertés dans le contexte électoral, la tolérance politique, la résolution pacifique des conflits et la communication non violente.

Dans cette période de la pandémie du COVID_19, le Président et Représentant international de l'AJAP Monsieur Eric Nsengimana a invité la population à toujours respecter les mesures de prévention de cette pandémie telles que le recommande les organes habilités de l'Etat.

(source: www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi